AFFILIÉ A L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE BELGE (Numéro 1539)

DOMADAIRE DE STAVELOT

LA REGION ARDENNAISE



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES

ET LUXEMBOURGEOISES

1848 -

DIMANCH

OCTOBR

Christ-Rol

La restauration des bacs publics

> Parmi les nombreux sujets d'actualité qui, ces temps-ci, ont intéressé la cité de St Remacle, figure certainement le problème de restauration de nos fontaines et bacs publics.

Nous soumettons à nos lecteurs les quelques considérations ci-après, qu'un de nos correspondants a consacrées à cette question.

« Contrairement à ce que beaucoup croient, la restauration des bacs publics de notre localité n'est pas impossible, et je soutiens que cette restauration peut être réalisée moyennant un prix de revient nullement excessif, qui ne dépasserait pas trente mille francs.

Le Car Sanitaire

offert par les Communes de l'Arrondissement a été remis

à l'Œuvre Nationale de l'Enfance

destiné à parcourir les régions de l'Ar-l cieux services à l'OEuvre des Nourrisrondissement de Verviers et à prodiguer sons et des Consultations prénatales, car tous soins nécessaires aux nourrissons il visitera périodiquement jusqu'aux enet aux futures mamans.

tiative, en présence de très nombreuses Rommès. personnalités réunies autour de M. le Madame Bissot; M. Jos. Leclercq, Gou- M. et Mme Bissot, de même que les « L'Annonce » — nos lecte verneur honoraire de la Province ; Mme personnalités présentes, espère que le vent - a plus d'une foi Clerdent, épouse de l'actuel Gouver- car aura, avec l'appui des communes, contre ce que nous avons c

Vendredi dernier après-midi, les com- re. Ce car sanitaire qui, comme on sait, wunes de l'Arrondissement de Verviers fut obtenu grâce à la collaboration de ont procédé à la remise d'un car sani- quelque 37 communes, et ne leur coûtaire à l'OEuvre Nationale de l'Enfance. tera que onze francs cinquante par ha-Nos lecteurs savent (*) que ce car est bitant, est de nature à rendre de prédroits les plus écartés de nos régions; Cette cérémonie avait lieu à Spa dans ses tournées commenceront incessamla Salle des Fêtes du Syndicat d'Ini- ment sous la direction de Madame

Au nom de l'OEuvre Nationale de Commissaire d'Arrondissement et de l'Enfance, le Dr Garot, qui remercie regrets que nous l'avons acc

Les vieilles Tant des Etangs sont condamné

Mais la Commission Monuments et des promet de class les Bâtiments de l'Ancienne Abbay

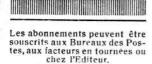
La Commission des Mon des Sites a refusé de classer tanneries des Etangs, qui l'un des coins les plus pitto notre ville.

Cette nouvelle, ce n'est

es, le 19 octobre 1953.

ur le Directeur al L'ANNONCE Stavelot.

abitants et environs



EDITEUR RESPONSABLE

J. Tombeux - Monville

Bureau : PLACE PRUME, 4 Ateliers ; Rue de la Fontaine

STAVELOT

Téléphone 104 C. Chèques Postaux : 2336.20

Tarif de publicité sur demande

Les ordres de publicité doivent parvenir au bureau du journal au plus tard le JEUDI MATIN.



AFFILIÉ A L'UNION DE LA PRESSE

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT

DE LA REGION ARDENNAISE



FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

Bruxelles, le 19 octobre 1953.

Secrétariat : 30, rue St-Jean TERVUEREN

> Monsieur le Directeur du journal L'ANNONCE Stavelot.

Lettre ouverte aux habitants

de Stavelot et environs

Monsieur le Directeur,

C'est avec le plus vif plaisir que je me fais un devoir de vous adresser la présente lettre. Je vous demande d'avoir la très grande amabilité de bien vouloir la publier dans la plus prochaine édition de votre distingué journal.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire à ma parfaite considération.

Général SEVRIN,

Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique.



La restauration des bacs publics

Parmi les nombreux sujets d'actualité qui, ces temps-ci, ont intéressé la cité de St Remacle, figure certainement le problème de restauration de nos fontaines et bacs publics.

Nous soumettons à nos lecteurs le s quelques considérations ci-après, qu'un de nos correspondants a consacrées à cette question.

- « Contrairement à ce que beaucoup croient, la restauration des bacs publics de notre localité n'est pas impossible, et je soutiens que cette restauration peut être réalisée moyennant un prix de revient nullement excessif, qui ne dé-passerait pas trente mille francs.
- » Il y a trois bacs à réparer : le bac du Châtelet, très sérieusement abîmé, la et les bacs de la rue Haute et du Vinâve, r moins gravement endommagés.
- » A deux d'entre eux il manque la R « tête » qui doit décorer la partie centrale ; ces têtes, j'en connais au moins d deux qui sont inutilisées et même abandonnées: l'une est assez curieusement n placée sur un mur de la rue Latérale e (Brasserie) ; la deuxième se trouve dans s un jardin et il en existe peut-être en- G core d'autres.
- » Pour en venir aux réparations proprement dites, j'estime qu'il serait possible d'effectuer, pour chacun des ve bacs, une assise de moêllons; quant in aux parois extérieurs des bassins, elles «! seraient en pierre de taille, tandis que que fond et les parois intérieurs seraient ci

de la

Ville de Stavelot et environs

Maintenant que voilà perpétué dans le bronze et la pierre le pieux souvenir des cent et dix Morts du Déminage, maintenant qu'un splendide monument rappellera à jamais que les démineurs, ces soldats - forgerons de-la-paix ont peiné, lutté et souffert pour qu'une Belgique heureuse renaisse vierge de la souillure des engins meurtriers, il est un devoir qu'au nom de tous mes compagnons d'armes et en mon nom personnel, je me dois d'accomplir.

Je dois vous dire, à vous tous de Stavelot et environs, combien nous avons été sensibles aux vibrantes marques de sympathie que vous nous avez témoignées, non seulement à l'occasion de l'inauguration du mémorial, mais depuis longtemps déjà. Vous fûtes dans les premiers à répondre à l'appel que nous avions lancé. Vos enfants et vous-mêmes avez largement contribué et de tout cœur à la mission ingrate que nous vous proposions : récolter les sommes dont nous avions grand besoin. Votre Administration Communale avait compris notre désir, elle nous donna son appui total, moral et financier.

Stavelot n'avait pas oublié, Stavelot se souvenait que depuis de nombreuses années, les démineurs sillonnaient son territoire pour le purger des engins explosifs. Stavelot pensait encore à celui d'entre-eux qui perdit la vie en ses murs : le démineur Roland. Stavelot sait que souvent, très souvent même, il faut encore les appeler pour de nouvelles et dangereuses missions.

Qui donc mieux que ceux qui ont vécu d'assez près les affres de la guerre, pouvaient le mieux comprendre combien est rebutante et ingrate, la tâche de ces hommes qui, tranquillement, sans vaine forfanterie encore un tel accomplissent cocardière, métier ? Qui donc ? sinon vous.

Et voilà pourquoi nous disons MERCI à la population en général, merci à toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés, merci à vos mandataires communaux et merci au journal «L'ANNONCE» qui sut, par une édition vivement appréciée, dégager magistralement la signification d'une journée que la Fraternelle des Démineurs de Belgique a marquée d'une pierre blanche.

en béton hydrofuge. »

Et ce correspondant, qui déclare se tenir à notre disposition pour de plus amples renseignements, poursuit notamment:

- « Tout bien considéré, ce travail se quinze monteraient à mille francs pour le bac du Châtelet, et à une somme à peu près égale pour et les deux bacs réunis de la rue Haute vo et du Vinâve. Au total : un montant et approximatif de trente mille francs.
- » La restauration de nos bacs, ces coins si pittoresques de notre ville comme l'ont fort bien souligné nos Conseillers. — vaut bien, à mon avis, cette dépense qui n'est d'ailleurs pas exorbitante.
- » Il est bien entendu que le raccor- tre dement aux conduites d'eau n'est pas s'e compris dans ce prix.»



En Belgique

de

évi

me

5.0

san

Lis

dar

pro

pit

*** A Bovenistier, Mme Thonnon se dirigeait à vélo vers la campagne. Elle rencontra son neveu qui conduisait un attelage. La cycliste engagea la conversation. A un certain moment, elle perdit l'équilibre et tomba sous le char. Avant que le conducteur ait pu arrêter le lourd véhicule, une roue avait écrasé Madame Thonon. La victime décéda

*** A Aubel a été abattu vendredi le chêne légendaire de la Croix de Bourgogne qui devait avoir trois à quatre na siècles et que couronnait un magnifique

dôme de verdure.

*** Le Parquet de Bruxelles a procédé à la saisie du numéro 2 de «Rivarol» journal français, qui publiait un article signé de Robert Poulet.

*** Par suite d'un court-circuit, le feu s'est déclaré samedi dernier dans un étalage de bonneterie du Grand Bazar de Liège. Les dégâts sont importants.

*** Profitant de ce que l'on nettoyait sa cage, un petit singe appartenant à un cirque installé sur le champ de foire, à Liège, s'était enfui. Plusieurs heures plus tard on le retrouva dans le parvis de l'église du St.-Sacrement.

*** A Moniat-Anseremme, une voiture capote, après s'être empalée sur un garde-corps. Un des occupants, est

grièvement blessé.